



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Don du sang

Question écrite n° 257

Texte de la question

M Pierre Garmendia appelle l'attention de M le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement sur les besoins en sang de notre pays. En effet, la collecte si justement basée sur le don bénévole semble se ralentir. Une enquête aurait démontré une baisse de 10 p 100 des flacons prélevés par rapport aux années précédentes. Des associations de donneurs de sang bénévoles militent pour le don du sang. Cependant, leurs moyens ne sont pas suffisants pour lancer une grande campagne nationale de sensibilisation. C'est pourquoi il lui demande quels moyens il peut mettre à la disposition des donneurs de sang bénévoles pour lancer avec eux une grande campagne d'information et d'appel dans l'ensemble des médias audiovisuels.

Texte de la réponse

Reponse. - Le nombre total des prélèvements de sang en France a connu une diminution progressive depuis 1980 (- 9,1 p 100 en six ans), malgré une légère remontée en 1982. Toutefois, pour l'année 1986, on observe une inversion de cette tendance, aussi bien pour les dons de sang total (+ 2,6 p 100 par rapport à 1985) que pour les plasmaphèreses (+ 25,3 p 100) et pour les cytophèreses (+ 4,7 p 100). La collecte française dépasse depuis de nombreuses années 4 millions de dons par an et suffit globalement à la satisfaction des besoins nationaux. Les pénuries de sang sont très exceptionnelles, limitées géographiquement et de très courte durée grâce au bon fonctionnement du réseau transfusionnel et à la coordination des centres de transfusion sanguine. En outre, depuis 1987, une baisse de la consommation des hôpitaux liée à une meilleure utilisation thérapeutique, préconisée par une circulaire ministérielle du 28 août 1987, permet d'affirmer que le nombre total des prélèvements continue de répondre correctement aux besoins. Toutefois, un effort constant doit être consenti pour les dons de plasma et toutes les actions d'information et de sensibilisation des établissements de transfusion sanguine et des associations de donneurs bénévoles doivent porter sur ce point. Les initiatives locales sont mieux adaptées au but recherché et ont déjà prouvé leur efficacité. Dans ces conditions, un appel national au don de sang par les médias audiovisuels ne paraît pas opportun pour le moment.

Données clés

Auteur : [M. Garmendia Pierre](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 257

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : solidarité, santé et protection sociale, porte-parole du gouvernement

Ministère attributaire : solidarité, santé et protection sociale, porte-parole du gouvernement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juillet 1988, page 2141